

1. La double articulation

La théorie fonctionnaliste d'André Martinet pose le principe que la langue est doublement articulée, c'est-à-dire construite d'unités minimales à deux niveaux. La première articulation « est la façon dont s'ordonne l'expérience commune à tous les membres d'une communauté linguistique déterminée. [...] L'expérience personnelle, incommunicable dans son unicité, s'analyse en une succession d'unités, chacune de faible spécificité et connue de tous les membres de la communauté. » (Martinet 1960: 1-8)

Tout message à transmettre s'analyse en une suite d'unités douées chacune d'une forme vocale et d'un sens. Si je souffre de douleurs à un membre quelconque dans mon corps, je peux par exemple commencer à présenter des sons montrant le degré de douleur dont je souffre. Cela ne suffit pas à en faire une communication linguistique, elle reste qu'une simple expression non-linguistique. Si je prononce aussi la phrase « je souffre d'une douleur au ventre ». Ici, les 7 unités successives correspondent à ce que je ressens. Chacune d'entre elles peut se retrouver dans d'autres contextes pour communiquer d'autres faits d'expérience : « souffre » par exemple, dans « il souffre le martyr pour devenir médecin », et « douleur » dans « la douleur de la séparation fait mal ». Quelques milliers d'unités, comme « ventre », « douleur », « souffre », largement combinables, nous permettent de communiquer plus de choses que ne pourraient le faire des millions de sons ou de cris inarticulés.

Ces unités du discours sont les éléments successifs significatifs minimaux de la langue, les **monèmes**. Un monème est doté d'une forme vocale mais aussi d'un sens (d'où unité *significative*), mais il n'est pas analysable en unités successives plus petites ayant une signification (d'où unité *minimale*). Par exemple, *table* compte un monème mais *tablette* en compte deux, puisqu'il peut être analysé en *tabl-* plus un suffixe diminutif *-ette*. Le monème transcende le concept de *mot*, d'ailleurs écarté par Martinet, recoupant trop de réalités différentes. A leur tour, les monèmes sont articulés en unités successives minimales non significatives, **les phonèmes**. Le monème français *pur* contient trois phonèmes /p/+y/+r/. Les phonèmes ne sont pas des unités significatives. Mais elles sont distinctives en ce sens où elles permettent de construire de nouveaux monèmes puisqu'elles s'opposent à d'autres phonèmes. Ainsi, le monème *pont* /põ/ s'oppose à *font*, *vont*, *son*, *ton* grâce aux phonèmes /f/, /v/, /s/, /t/. Bref, la langue est un système de signes doublement articulés. Les unités de première articulation sont les **monèmes**, et les unités de deuxième articulation sont les **phonèmes**.

2. **Martinet et le fonctionnalisme**

Le linguiste le plus représentatif de la phonologie pragoise est **Martinet** qui a développé une théorie qu'il appelle le « **fonctionnalisme** ».

La notion d'économie linguistique :

Martinet pose que la principale fonction du langage qui est celle de la communication, implique la notion d'économie linguistique.

Le langage doit satisfaire aux exigences de la communication et fournir des unités aussi différentes que possible pour représenter la multitude des concepts exprimables. Mais le langage obéit aux lois générales des activités humaines et donc à la tendance au moindre effort. Le point central de la doctrine réside dans le concept de **la double articulation**. Elle différencie radicalement les systèmes langagiers des autres systèmes sémiologiques et qui constitue selon Martinet la seule véritable caractéristique universelle des langues.

a. La première articulation :

-Les monèmes

La première articulation intervient sur le plan de l'expression et sur le plan du contenu : grâce à elle, un nombre indéfini d'énoncés est possible à partir d'un inventaire limité d'éléments appelés : **monèmes** qui sont les plus petites unités **porteuses de sens** de la langue. Ils s'ordonnent dans le **successif** et servent à former les énoncés.

Les types de monème

Nous avons parlé de même de trois types de monèmes : les monèmes autonomes, le monème fonctionnels et enfin les monèmes dépendants.

Martinet établit le découpage suivant :

a-1-les monèmes autonomes

Les adverbes sont des monèmes autonomes, car ils peuvent figurer en toutes positions :

C'est ta fête aujourd'hui.

C'est aujourd'hui ta fête.

Aujourd'hui c'est ta fête.

a-2-les monèmes fonctionnels

Les prépositions sont des monèmes fonctionnels qui servent à articuler sur d'autres monèmes.

Les conjonctions de subordination servent à articuler des énoncés sur d'autres énoncés.

a-3-les monèmes dépendants

Les autres mots de la langue sont dits monèmes dépendants (de leur position dans la phrase, de leurs relations avec les autres mots de la phrase : nom, verbe, adjectif qualificatif).

Les deux grandes catégories de monème

Dans la même lignée, nous avons catégorisé ces types de monème en deux grandes catégories : les lexèmes et les morphèmes.

1-les lexèmes (ou monèmes lexicaux) :

Ils constituent des mots à contenu sémantique. Leur classe est ouverte : inventaire illimité on peut, sans déstabiliser le système, y introduire de nouveaux mots : ce sont les noms, les verbes, les adjectifs qualificatifs et les adverbes.

2-Les morphèmes (ou monèmes grammaticaux ou grammèmes)

Ils ne véhiculent pas un contenu référentiel aussi précis que les lexèmes :

Les articles, les pronoms, les adjectifs possessifs, démonstratifs, indéfinis

Les prépositions, les conjonctions.

Les désinences verbales (marques de la conjugaison...).

b. La deuxième articulation

Les phonèmes

La seconde articulation ne concerne que les formes phoniques, qui représentent la deuxième articulation, se décomposent elles-mêmes en une succession d'unités distinctives appelées **phonèmes** qui sont **en nombre restreint** (une trentaine par langue, c'est au nombre de 36 dans la langue française).

b- Le découpage de la chaîne parlée est nécessaire pour faire sens.

Une suite phonique, pour être comprise, doit être découpée en unités de sens. Ce découpage n'est pas évident, surtout en langue parlée, prenons comme exemple les jeux comme :

-Si six scies scient six cyprès, six cent six scies scient six cent six cyprès.

Dans le cas de « douleur », ces unités sont au nombre de cinq ; nous pouvons les représenter au moyen des lettres d, ou, l, eu, r, [...].

Grâce à la seconde articulation, les langues peuvent se contenter de quelques dizaines de productions phoniques distinctes que l'on combine pour obtenir des unités de première articulation.